

L'ASA Dôme Forez toujours dans la course



Les pilotes, copilotes et commissaires de course ont été distingués. © Droits réservés

L'association sportive automobile Dôme-Forez a tenu son assemblée générale, vendredi 23 février, aux Arcades de Barjavelle, à Courpière.

Devant 120 personnes, le président, Jacques Courtadon, a rendu hommage à Jean-Paul Begon, membre fondateur de l'association, ainsi qu'à François Chassagnol, membre du comité directeur, secrétaire général et délégué de la ligue, récemment disparu. La trésorière, Catherine Pastorek-Chassagnol, a présenté un compte rendu équilibré et détaillé tandis qu'Étienne Gardette, président délégué, a évoqué le rapport moral, dans lequel il précisait que 164 licences ont été délivrées.

Le calendrier de l'année comprend le rallye de la coutellerie et du tire-bouchon le 30 mai, la course de côte de Courpière le 23 juin et le rallye national et VHC des monts Dôme les 25 et 26 octobre. Etienne Gardette a ensuite félicité les licenciés qui se sont distingués : Romain Carton, 1^{er} du championnat de France Mitget Supertourisme ; Pierre Decouzon, co-pilote des rallyes Terre ; William Pitot à la coupe de France Trophy ; Franck Giraud et Fabien Combe au trophée Michelin ; Laura Provenchère, Cyril Derre, Jacques Fillayre, Julien Fontille, Laurent Herisson à la ligue d'Auvergne ; Émeline Breuil, Nicolas Chambon et Audrey Chantelauze à la finale de la coupe de France.

Avant de clore la réunion, Serge Pegolotti, a été élu à l'unanimité comme délégué de la Ligue pour remplacer François Chassagnol.

Adhésions. Les cartes d'adhésion à l'association sportive automobile Dôme-Forez sont à 25 € et à 15 € pour les conjoints et les juniors.